



La mobilité, corollaire indispensable à la qualité de vie

Politique-Société

Le 29 mai 2018 par Marine Jobert

Les transports communs, un entrelacs pas simple.

L'offre, même dense, de transports en commun, ne suffit pas à une mobilité ouverte au plus grand nombre. C'est ce que démontre une étude d'un *think tank*.

Aller chez le médecin. Rendre visite à des amis. Faire les courses. Se déplacer pour travailler. Autant de déplacements du quotidien, essentiels, et qui sont pourtant loin d'aller de soi. C'est ce que montre une enquête[1] sur la mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne, dévoilée ce 29 mai par le laboratoire de la mobilité inclusive[2], lors des 5e rencontres sur le sujet. Un point de vue instructif à quelques jours de la présentation du projet de loi d'orientation sur les mobilités.



L'écotaxe bouge encore... Au jour, à la semaine, au mois ou à l'année? Le gouvernement réfléchit à l'instauration d'une vignette temporelle pour les poids lourds, a précisé la ministre lors d'une rencontre à Paris avec des journalistes de la future Association des journalistes des transports et des mobilités.

Déménager pour mieux circuler

Car 3 à 4 Français sur 10 déclarent avoir, par défaut de mobilité, renoncé ou repoussé une activité du quotidien: projet de sortie culturelle ou de loisirs (41%), démarches administratives (36%), rendez-vous médical (30%), activité physique ou sportive (29%), courses alimentaires (26%). La sphère professionnelle aussi souffre des contraintes liées aux transports: 30% des actifs en emploi, confrontés à des difficultés de déplacement, ont déjà envisagé de changer de mode de vie (télétravail, temps partiel, arrêt du travail), 23% ont pensé à déménager pour se rapprocher de leur emploi et 30% ont même songé à changer de travail pour cette raison.

Manque de fluidité des TC

Qui sont les déclassés de la mobilité? Sans surprise, les personnes non équipées d'une voiture, mais aussi, de façon plus surprenante, les usagers réguliers des transports en commun. Les habitants de l'agglomération parisienne sont ceux qui déclarent le plus avoir déjà renoncé à des loisirs ou à une sortie culturelle (54%). «Pour cette population qui dispose d'un large choix de moyens de transport, c'est moins un problème d'offre que de fluidité», explique Valérie Dreyfuss, déléguée générale du *think tank*. Ce sont les jeunes (18-25 ans) et les actifs (cadres et employés) qui sont les plus concernés, davantage même que les retraités.

Difficultés cognitives



Car un foisonnement d'offres ne suffit pas à faire une mobilité heureuse. Pourtant bien pourvus en bus, tramways, métro ou RER, les habitants des zones les plus urbaines (agglomération parisienne et agglomérations de plus de 100.000 habitants) semblent être les plus en difficulté. Un tiers des résidents de l'agglomération parisienne déclarent avoir renoncé à se rendre dans un lieu inconnu par incapacité à construire leur itinéraire. *«La mobilité n'est pas uniquement une affaire d'offre de transport. C'est aussi la capacité à pouvoir comprendre le système de transport en place; ce qui renvoie aux compétences cognitives, explique Valérie Dreyfuss. Voilà pourquoi l'apprentissage et l'accompagnement des plus vulnérables sont des actions indispensables d'émancipation individuelle et d'inclusion sociale et professionnelle.»* Pas très étonnant quand un Français sur 5 possède un faible niveau d'écriture et de lecture. *«L'offre est tellement vaste et les transformations sont si rapides que les populations des zones urbaines ont besoin d'être accompagnées pour qu'à terme elles gagnent en autonomie. C'est aussi l'enjeu du multimodal et la capacité de tous à s'en saisir»,* insiste Valérie Dreyfuss.

Transports trop chers

Les sondés, eux, mettent d'abord en avant le prix des transports pour expliquer leur renoncement à certains déplacements. 53%, quels que soient l'âge, la profession ou le lieu de résidence, suggèrent une baisse du coût de l'essence, des tickets de transport, des assurances, etc. Vient ensuite un réseau de transports en commun avec des horaires ou des fréquences mieux adaptés à leur quotidien (35%), mais aussi l'acquisition d'un véhicule qui va de pair avec l'obtention du permis de conduire. 20% des Français évoquent le besoin d'un véhicule (supplémentaire ou premier véhicule) pour améliorer leur mobilité au quotidien. Une solution nettement plus plébiscitée parmi les jeunes (28% des 18-24 ans et 23% des 25-34 ans).

[1] Enquête menée auprès d'un échantillon de 1.000 individus, représentatifs des résidents de la France métropolitaine, âgés de 18 ans et plus, réalisée en ligne début mai 2018.

[2] Ademe, AG2R La Mondiale, Croix-Rouge française, CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), Ecole d'urbanisme de Paris, Délégation ministérielle des missions locales (DMML), Fondation agir contre l'exclusion (FACE), Fonds d'action sociale pour le travail temporaire (FASTT), fondation d'entreprise groupe MACIF, fondation d'entreprise Michelin, fondation PSA, Keolis, groupe Mob'In, La Poste, Pôle emploi, Secours catholique, Total, Transdev, Wimoov.



ORTHEZ & PAYS DE LACQ

L'association Ciel 64 lance son garage et son service de location sociale de véhicules

L'association mouroise Ciel 64 lance son offre de réparation et de location de véhicules réservées à un public en insertion. Des structures relais, comme Job Express à Orthez, rapprochent ce dernier service de son public.

Pour accélérer l'arrivée sur le marché du travail de personnes éloignées de l'emploi, l'association Ciel appuie sur l'accélérateur. Et prête même désormais le reste du véhicule. La structure mouroise, qui anime depuis une décennie un chantier d'insertion dans le secteur du nettoyage et des espaces verts, diversifie en effet son action avec le lancement de son garage et de son service de location sociale de véhicules. Des services dont le manque se faisait sentir entre les bassins d'activité palois et bayonnais. « Il n'y avait aucune offre de ce type au centre du département », explique la codirectrice de l'association Josiane Boada. « Les problèmes de déplacement constituent des freins à l'emploi, en milieu rural, mais aussi en milieu urbain », continue celle qui voit là aboutir un projet dans les tuyaux depuis plusieurs années.

Service sur prescription

Dans ses murs de son siège, rue François-Tovar à Mourenx, l'association a ainsi aménagé un garage tout équipé. Pour y prendre en charge les réparations et autres opérations d'entretien, un mécanicien professionnel a été recruté pour former et encadrer trois demandeurs d'emploi, embauchés sur des CDD d'insertion de 6 mois renouvelables 3 fois.

« Le garage et la location sont accessibles à toute personne dans une démarche d'insertion professionnelle, sur prescription d'un accompagnateur social. Il ne faut



Trois salariés en insertion, encadrés et formés par un mécanicien professionnel, travailleront au nouveau garage de Ciel, installé rue François-Tovar à Mourenx. Le service de locations de véhicules sera quant à lui proposé au plus près du public du centre du département, via des structures relais installées à Orthez, Oloron, Salies et Mauléon. © NICOLAS SABATHIER

pas avoir de contrat de travail, mais venir avant, pour une visite d'entreprise, un entretien d'embauche, une formation... À chaque fois que l'on a besoin d'un véhicule dans le cadre d'une démarche, on peut utiliser le garage et la location », précise la directrice. Les nouveaux services sont donc réservés à un public rencontrant des difficultés socioprofessionnelles, disposant de faibles revenus et plutôt éloigné de l'emploi.

« Nous avons des conventions avec les structures qui s'occupent de ce public - le Plan local pour l'insertion et l'emploi, la Mission

locale, le Département, le Fonds d'action social du travail temporaire (Fastt) - qui permettent de cofinancer une grande partie du prix. Cela permet d'avoir des tarifs intéressants pour les bénéficiaires. On a souhaité ne pas se mettre en concurrence avec le secteur marchand classique. Notre clientèle n'est pas solvable sur des tarifs classiques, n'a pas les moyens de recourir à ces services. »

Une auto pour maximum 18,50€/jour

Si le service garage n'est évidemment pas délocalisable, la location de véhicules est quant à elle propo-

sée au plus près de ses bénéficiaires via 4 structures relais. Entre Orthez (Job Express), Mauléon (Collectif souletin), Salies (Savoir partagé) et Oloron (Estivade), 15 véhicules sont ainsi proposés à la location. Une flotte bâtie grâce à des dons du distributeur d'électricité Enedis, qui sera étendue à 25 unités dès la fin d'année. « En fonction des cofinancements, le montant à la charge du bénéficiaire peut aller de 2€ à 18,50€ par journée », précise Josiane Boada.

Voulu réactif, ce service de location permettra à tout titulaire d'un permis de conduire valide d'utiliser du véhicule dans les 48 heures « grand maximum » suivant l'émission de la demande par un conseiller social. Une caution de 150€ - bien inférieure aux garanties des loueurs classiques - sera demandée... Mais ne sera encaissée qu'en cas de pépin. L'assurance est quant à elle prise en charge par l'association.

ARNAUD ROSSIGNON | arthez-pp@pyrenees.com

→ Plus de renseignements sur www.ciel64.fr. Ligne directe du Garage Ciel : 05 59 35 65 51.

🔍 ZOOM

Des locaux rafraîchis par la CC Lacq-Orthez

Depuis plusieurs années, l'association Ciel occupe dans la zone artisanale de Mourenx, rue François-Tovar, les murs d'un bâtiment anciennement dévolu aux services techniques de l'ex CC Lacq. Des locaux un temps partagés avec l'association des chars de carnivals qu'elle occupe désormais pleinement, qui faisaient toutefois grise mine. Jusqu'à ce début d'année. La CC Lacq-Orthez a en effet investi pour améliorer l'aménagement intérieur. Au total, 51 000€ ont été engagés pour créer des douches et sanitaires séparés hommes/femmes, installer du chauffage et une ventilation. À ce montant, 30 000€ ont été ajoutés afin de réhabiliter le réseau des eaux usées et pluviales en mauvais état.



«Action intérim» devrait être reconduit



Jean-Marc Dumoulin et Jean-Luc Raysséguier à l'heure du bilan ce premier forum./ Photo DDM

Mardi 29 mai, l'espace Efferv & Sens accueillait la première édition d'Action Intérim, forum destiné à mettre en relation les demandeurs d'emploi et les agences d'intérim. Organisé par la Communauté de Communes Val Aïgo et la Mission Locale de Haute-Garonne, il a réuni plusieurs organismes tels que Pôle emploi, le Fond d'Assurance Formation du Travail Temporaire (FAF.TT) ou encore le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT). La matinée a été consacrée à des tables rondes destinées à mieux comprendre l'intérim, ses intérêts et le rôle du FAF.TT et du FASTT. L'après-midi a permis à une cinquantaine de demandeurs d'emploi de rencontrer les agences lors d'un «job-dating» proposant des postes dans de nombreux domaines, agriculture, restauration, logistique, médical ou aéronautique. Présent parmi les recruteurs, Jean-Marie Cadieu, responsable commercial de l'agence toulousaine HA Emploi a «apprécié l'organisation d'un tel forum». Cela lui a permis de recruter un chauffeur livreur qui démarrera sa mission dès lundi prochain, mais également «de rencontrer plusieurs candidats au profil intéressant». Pour lui, «l'intérim permet de découvrir plusieurs métiers et de se forger une expérience solide, c'est également une porte d'entrée dans les entreprises». Un point de vue partagé par Jean-Marc Dumoulin, maire de Villemur-sur-Tarn et président de la communauté de communes, et Jean-Luc Raysséguier, maire de Bessières, qui ont par ailleurs souhaité «que ce rendez-vous soit désormais organisé régulièrement», rappelant que «l'emploi est une priorité sur le territoire de Val Aïgo». Les deux élus, confirmant le rôle majeur de Bessières et Villemur, ont insisté sur «la complémentarité des deux villes qui travaillent en bonne intelligence, ne sont pas concurrentes mais partenaires, au service de la population».

La Dépêche du Midi

**SANTÉ**

Lutter contre les TMS chez les intérimaires

La plate-forme d'aide pour les intérimaires Fastt mène des actions de prévention et de formation leur lieu de travail.

Selon la Fédération française de sport d'entreprise (FFSE), les troubles musculo-squelettiques représentent 41,3 millions de journées de travail perdues chaque année. La fédération s'est associée au Fonds d'action sociale du travail temporaire (Fastt) pour mener des actions de prévention et de formation pour les intérimaires directement sur leur lieu de travail. Elles sont organisées avec des éducateurs médico-sportifs spécialisés, dans le cadre de la tournée nationale « À vous la santé ! » du Fastt. Les ren-

contres sont proposées gratuitement par le Fastt avec la mutuelle Intérimaires Santé, Apicil et AG2R La Mondiale. « *Les troubles liés aux mauvais gestes et postures au travail concernent tout le monde. Il existe cependant des solutions simples pour y remédier et surtout les éviter. Chacun peut respecter quelques principes de base pour rester en forme et s'éviter mal de dos, foulures, entorses ou autres douleurs musculaires* », estime Stéphane Halgand, éducateur médico-sportif professionnel et sophrologue, qui anime ces rencontres. ■